

**Les aides régionales aux apprentis (ARGOAT et aide au premier équipement)
année de formation 2011/212**

ARGOAT : Aide RéGiOnale aux Apprentis pour le Transport, l'hébergement et la restauration

Tableau indiquant les forfaits attribués par année de formation à compter du 1^{er} juillet 2011

Niveau/Age	- 18 ans	18 à moins de 21 ans	21 ans et plus
	Montant	Montant	Montant
Niveaux 1 et 2 : bac +3, +4 ou +5	800 €	450 €	400 €
Niveau 3 : bac +2		650 €	
Niveau 4 : bac pro			
Niveau 4 : sauf bac pro		550 €	
Niveau 5 : CAP, BEP, MC ...			

Aide au premier équipement des apprentis

Tableau indiquant les forfaits attribués à compter du 1^{er} juillet 2011 en fonction du niveau et du secteur d'activité du diplôme préparé

Niveau de diplôme	Secteur d'activité	Montant forfaitaire
Niveaux 5 et 4	Métaux, Carrosserie, Serrurerie, Transport et logistique, Nettoyage et assainissement, Métiers de l'hôtellerie restauration, Optique, Fleuriste, Préparateur en pharmacie.	75 €
	Agriculture, Mécanique, Electricité, Electronique, Maritime.	100 €
	Métiers de l'alimentaire, Bâtiment, Bois, Travaux publics.	150 €
	Coiffure et esthétique, Prothésiste dentaire.	200 €
Niveaux 5 et 4	Autres secteurs (ne bénéficiant pas du forfait de 75 à 200 €)	60 €
Niveaux 3-2-1	Tous secteurs confondus	60 €